

HYGIÈNE & CONSOMMABLES

Acheter l'efficacité au bon dosage, avec les preuves de sécurité adaptées.

En octobre, comparer le coût d'un usage validé : prix au bidon, dilution, temps de contact et application changent le résultat. Le certibiocide concerne certains rôles achats sur les désinfectants professionnels ; le nouveau règlement des détergents publié en 2026 prépare une transition plus lointaine.

ENTRETIEN ET HYGIÈNE-BEAUTÉ, GRANDE DISTRIBUTION

100,00

indice, base 100 en 2025

Août 2026 ; publié le 15/09/2026

Prix : le repère grand public reste modéré

Le dernier regroupement détaillé INSEE est celui d'août 2026 : entretien et hygiène-beauté en grande distribution. Lecture ANYWAY : demander composition du panier, dilution et conditionnement avant de comparer un tarif professionnel à ce repère de consommation. ^[1]

Depuis janvier 2026, la fonction achats peut être concernée

La période transitoire du certibiocide désinfectants s'est achevée au 1er janvier 2026 pour les décideurs, acquéreurs et distributeurs entrant dans le champ. Lecture ANYWAY : vérifier qui choisit et achète les désinfectants TP2, TP3 et TP4 ; ne supposer ni que tous les agents doivent être certifiés ni que seuls les applicateurs sont concernés. ^{[2] [3]}

LECTURE ANYWAY

Recommandation ANYWAY : demander prix net, concentration, dose utile, rendement réel, temps opérateur et consommation d'eau. Calculer le coût au litre prêt à l'emploi ou à la surface traitée, puis tester sur un site représentatif. Prendre en compte erreurs de dosage, gaspillage et indisponibilité des doseurs.

MARCHÉS & TENDANCES

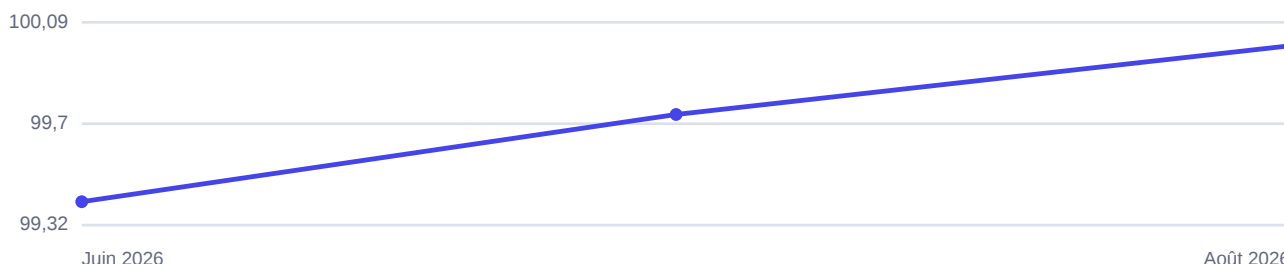
Cours et indices : voir leur évolution.

INDICATEUR	NIVEAU / PÉRIODE	ÉVOLUTION / PÉRIMÈTRE
Entretien et hygiène-beauté, grande distribution ^[1]	100,00 indice, base 100 en 2025 · Août 2026 ; publié le 15/09/2026	+0,3 % / mois ; -0,4 % / an · Grande distribution en France métropolitaine, prix de consommation
Papier d'hygiène, tensioactifs et formulations professionnelles ^[1]	Cours comparable non établi dans cette collecte À définir par qualité : € / tonne, € / litre dilué ou € / usage · Octobre 2026	Pas de variation affichée sans série et qualité vérifiées · Produits dont formulation, grammage, concentration et conditionnement influent sur le prix

Évolution du repère entretien et hygiène ^{[1] [7] [8]}

Entretien et hygiène-beauté, grande distribution

indice, base 100 en 2025



Écart du repère : +0,59 %

L'indice passe de 99,41 en juin à 100,00 en août, soit environ +0,59 % calculé par ANYWAY sur les niveaux publiés. Ce redressement récent coexiste avec -0,4 % sur un an en août : distinguer période de comparaison et qualité des produits.

Chaque série possède son unité et son échelle. IPC définitif, base 100 en 2025, grande distribution en France métropolitaine. Hygiène-beauté et entretien sont regroupés ; ce n'est ni un cours de pâte à papier/tensioactifs ni un prix de désinfectant professionnel. Points publiés, sans reconstruction par variation arrondie.

Détergents : un texte 2026 à anticiper, sans précipiter

Le règlement UE 2026/405, publié le 2 mars 2026, prévoit notamment un passeport numérique produit et un encadrement actualisé des détergents, avec application générale au 23 septembre 2029. Lecture ANYWAY : demander la feuille de route documentaire des fournisseurs sur les contrats longs, sans présenter le passeport comme déjà obligatoire pour toutes les livraisons de 2026. ^[5]

RÉGLEMENTATION & RSE

Sécuriser la conformité, activer les leviers responsables.

Certibiocide désinfectants · EN VIGUEUR

Depuis le 01/01/2026, certificat individuel pour les décideurs, acquéreurs et distributeurs concernés des TP2/3/4 exclusivement professionnels. Vérifier rôle réel et dérogations ; l'application d'un protocole sans choix du produit s'analyse séparément. ^[2] ^[3] **À faire** : Identifier les personnes concernées et vérifier certificats ou dérogations.

Biocides : produit et usage · EN VIGUEUR

Substances et mise à disposition relèvent du cadre biocides ; AMM françaises délivrées par l'Anses. Des régimes transitoires existent : ne pas conclure automatiquement à une non-conformité sur l'absence d'AMM. ^[4] **À faire** : Vérifier statut, usage autorisé, dose et protocole de chaque produit.

Détergents : transition · ÉCHÉANCE FUTURE

Règlement 2026/405 en vigueur depuis le 22/03/2026, application générale au 23/09/2029, avec exceptions et transitions ; remplacement du 648/2004 à cette échéance. Entrée en vigueur et application des obligations sont distinctes. ^[5] **À faire** : Demander la feuille de route fournisseur selon les dispositions applicables.

Utilisation sûre · EN VIGUEUR

Choisir produit et mode opératoire à partir des fiches de sécurité et techniques. Distinguer nettoyage et désinfection. Une concentration supérieure ne réduit pas automatiquement l'exposition. ^[6] **À faire** : Valider dilution, équipements et formation avec prévention et utilisateurs.

RSE · Réduire la dose et vérifier les preuves environnementales

Usage : acheter une performance de nettoyage

Le choix du mode opératoire doit distinguer nettoyage et désinfection, avec dose et conditions efficaces. Les critères Écolabel traitent notamment substances dangereuses, emballages et bon usage. Un concentré n'offre un gain que si dilution, sécurité, efficacité et consommation réelle restent maîtrisées ; le litre acheté ne suffit pas. ^[6] ^[9]

À engager : Tester le coût par usage conforme ; former au dosage et suivre produit, eau et emballages par surface ou activité.

Label : préparer l'échéance des critères

La page Commission consultée fixe au 31 décembre 2026 la validité des critères actuels de plusieurs familles de détergents, dont nettoyeurs de surfaces dures. Une révision est signalée. Cela appelle une vérification des licences et transitions pour 2027 ; ce n'est pas une annonce d'expiration automatique de tous les produits. ^[9] ^[4] ^[10]

À engager : Demander numéro de licence, catégorie et validité ; préciser les preuves admises au renouvellement, sans remplacer l'efficacité biocide par un label.

DÉCISIONS ACHATS

Transformer la veille en décisions documentées.

2. Rationaliser sans compromettre l'efficacité

Construire une matrice produit / surface / usage / protocole et limiter les doublons. Qualifier les alternatives avec le métier avant achat, particulièrement en restauration, santé ou milieux sensibles. Encadrer toute substitution par accord écrit sur efficacité, compatibilité, statut et sécurité.

3. Contractualiser les preuves et les modifications

Demander fiches techniques à jour, statut biocide, traçabilité des lots et procédure de rappel. Prévoir un préavis sur changement de formule, conditionnement ou lieu de fabrication et une nouvelle validation si la performance change. Distinguer engagement commercial, preuve d'essai et allégation environnementale.

4. Sécuriser le système de distribution

Comparer offre ouverte et matériel lié à une marque en incluant consommables, pièces, entretien, reprise et sortie. Définir propriété des doseurs, accès aux réglages et conditions de changement de fournisseur. Ajuster stock de sécurité aux délais et à la durée de conservation des produits.

ANYWAY VOUS ACCOMPAGNE

Un premier échange pour cadrer vos priorités, comparer les offres et sécuriser vos engagements.

Thomas DELOTS · 06 63 25 32 35 · contact@anyway-consulting.fr

SOURCES · liens cliquables · collecte 2026-10-05

- [1] INSEE · IPC : août 2026, résultats définitifs · 2026-09-15
 - [2] Légifrance · Arrêté du 9 octobre 2013, notamment articles 2, 10 et 13 · Version en vigueur au 2026-10-05 ; données mises à jour le 2025-09-10
 - [3] Ministère de la Transition écologique · Notice explicative Certibiocide · 2025-05
 - [4] Ministère de la Transition écologique · Produits biocides : cadre réglementaire · Page officielle consultée le 05/10/2026
 - [5] Union européenne / EUR-Lex · Règlement UE 2026/405 : détergents et agents de surface · JOUE 2026-03-02
 - [6] INRS · Nettoyage en entreprise : risques et choix des produits · Page de référence consultée le 05/10/2026
 - [7] INSEE · IPC définitif juin 2026 : regroupements et grande distribution · 2026-07-10
 - [8] INSEE · IPC définitif juillet 2026 : regroupements et grande distribution · 2026-08-14
 - [9] Commission européenne / DG Environnement · Écolabel européen : critères des produits et services de nettoyage · Date non indiquée sur la page
 - [10] EUR-Lex / Commission européenne · Décision 2023/693 : prolongation de validité des critères Écolabel · 2023-03-29
- Retrouvez la rubrique, les précisions et les prochaines éditions sur anyway-consulting.fr